



Garanties proposées par l'assureur de l'association sportive - UNSS

publié le 03/05/2023 - mis à jour le 12/05/2023

Vous trouverez ci-dessous les garanties proposées par l'assureur de l'association sportive pour la couverture des dommages corporels de votre enfant dans le cadre des activités de l'AS du collège Marguerite de Valois. Retour ligne automatique

Cette 'assurance est souscrite par le collège.

Document joint



Garantie MAIF pour licenciés UNSS (PDF de 96.1 ko)



**Académie
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.